

Cadre de gestion

POUVOIRS, ORGANISATION, FONCTIONS DU PRESIDENT ET MECANISMES AFFERENTS



La Fondation Intelligence a pour objet de sensibiliser, d'inspirer, de former et de supporter les individus qui façonneront la société du 21 ème siècle.

WWW.INTELLIGENCE.TV

Cadre de gestion

POUVOIRS, ORGANISATION, FONCTIONS DU PRESIDENT ET MECANISMES AFFERENTS

Reconnaissant que la force de la Fondation Intelligence est d'enrichir le consensus des Canadiens et des Canadiennes, collectivement, relativement à l'identification de ses priorités et de ses objectifs stratégiques régionaux et nationaux, la Fondation Intelligence a formalisé la structure et les processus de ses interactions avec le public canadien.

L'objectif de ce Cadre de Gestion est de décrire comment la Fondation Intelligence assure la participation des Canadiens et des Canadiennes dans la définition et l'implantation de ses programmes. Le développement du Cadre de Gestion de Fondation Intelligence est basé sur le principe suivant :

Les Canadiens et les Canadiennes doivent être entendus et doivent avoir une visibilité concernant l'allocation des ressources à l'intérieur des programmes de la Fondation Intelligence.

Le niveau décisionnel supérieur de la structure de prise de décision de la Fondation Intelligence est constitué de trois éléments clés :

- I] Le Président de la Fondation Intelligence qui doit rendre des comptes aux Canadiens et aux Canadiennes sur les programmes mis en oeuvre par la Fondation Intelligence.
- II] Le Comité Exécutif de la Fondation Intelligence qui est le corps formel de la prise de décision de la Fondation Intelligence.
- III] Le Bureau Consultatif et Réviseur des Programmes (BCRP) de la Fondation Intelligence qui revoit et fait des recommandations au Comité Exécutif sur la planification des programmes, politiques, procédures et l'allocation des ressources

Bien que le développement des programmes et leurs implantations soit interreliés, ils sont considérés comme deux fonctions distinctes à l'intérieur de la Fondation Intelligence. L'implantation des programmes est la première responsabilité des gestionnaires principaux de la Fondation Intelligence, lesquels se reportent au Président. La coordination du développement des programmes est la responsabilité première des coordinateurs de chaque ligne de service, lesquels se reportent au Directeur du Développement Stratégique de la Fondation Intelligence.

Afin d'assurer que les Canadiens et les Canadiennes soient entendus et qu'ils aient une visibilité dans l'établissement des objectifs et stratégies des programmes de la Fondation Intelligence, de même que dans l'implantation des plans de programmes, son Cadre de Gestion inclut les corps suivants :

- Le Comité Exécutif de la Fondation Intelligence
- Bureau Consultatif sur la Révision du Programme (BCRP)
- Le Bureau des Directeurs de la Fondation Intelligence.
- Le Groupe Consultatif sur la Ligne de Services.

© Copyright Intelligence Foundation. - All Rights Reserved

Restriction on Use, Publication or Disclosure of Information and Publication Information: This document contains information relative to the Intelligence Foundation to its subsidiaries or to a third party to whom the Intelligence Foundation may have a legal obligation to protect such information from unauthorised disclosure, use or duplication. Any disclosure, use or duplication of this document, or of any of the information contained herein, for other than the purpose for which it was disclosed is expressly prohibited, except as the Intelligence Foundation may otherwise agree to in writing.

Publication Information: Approval Authority: Mr Vincent Boucher, President of the Intelligence Foundation, E-mail: Info@Intelligence.tv

Office of Primary Responsibility: Strategic Information Analysis Council [WWW.GOV.MIL.TV / GOV@MIL.TV]

Published by: Intelligence Foundation's Printing Office, Montreal [Qc] Canada, November 2004

USE OF THIS INTELLIGENCE FOUNDATION DOCUMENT SYSTEM, AUTHORIZED OR UNAUTHORIZED, CONSTITUTES CONSENT TO OFFICIAL MONITORING OF THIS SYSTEM. UNAUTHORIZED USE OF AN INTELLIGENCE FOUNDATION DOCUMENT SYSTEM MAY SUBJECT YOU TO CRIMINAL PROSECUTION. EVIDENCE OF UNAUTHORIZED USE COLLECTED DURING MONITORING MAY BE PROVIDED TO APPROPRIATE PERSONNEL FOR ADMINISTRATIVE, CRIMINAL OR OTHER ACTION.

Cadre de gestion [Continué...]

POUVOIRS, ORGANISATION, FONCTIONS DU PRESIDENT ET MECANISMES AFFERENTS

Le Comité Exécutif de la Fondation Intelligence

Le Comité Exécutif est responsable des affaires corporatives incluant de façon non restrictive la direction stratégique corporative, les affaires politiques corporatives, la gestion de scénarios clés telles l'allocation des ressources et l'utilisation des réserves de contingence et toute autre issue proposée par le Président.

Bureau Consultatif sur la Révision du Programme (BCRP)

Le Bureau Consultatif sur la Révision du Programme, dont les membres incluent les Coordinateurs des Lignes de Services de la Fondation Intelligence, est responsable du développement d'un ensemble équilibré de stratégies et de priorités pour les lignes de services en consultation avec le Groupe Consultatif sur La Ligne de Services. Dans ce rôle, ils fourniront au Comité Exécutif, et conséquemment au Conseil Consultatif, le Rapport sur les Plans et les Priorités de la Fondation Intelligence, lequel contiendra un plan stratégique sur trois ans. Par surcroît, au travers de leurs activités de mesure de la performance, ils fourniront au Conseil Consultatif l'information sur la performance de la Fondation Intelligence dans l'implantation de ses programmes associés.

Bureau des Directeurs

Le Bureau des Directeurs avise le Président de la Fondation Intelligence sur les directions stratégiques à être données à la Fondation Intelligence. Il apporte une perspective sur l'environnement externe dans lequel la Fondation Intelligence doit opérer et contribue à l'identification des opportunités à l'extérieur des aires d'opération traditionnelles de la Fondation Intelligence.

Le Bureau commente la performance de la Fondation Intelligence relativement à l'atteinte des objectifs stratégiques et assiste le Président de la Fondation Intelligence dans l'établissement de l'équilibre le plus approprié entre les aires de priorité des activités de la Fondation Intelligence (i.e. équilibre entre les lignes de services programmatiques – décrite dans la section suivante).

Les membres du bureau seront choisis par le Président de la Fondation Intelligence, qui désignera également un membre à titre de Chaire pour le Bureau.

Les termes de référence détaillés seront développés en consultation avec les Canadiens et les Canadiennes dans les limites définies ci-dessus.

Groupe Consultatif sur la Lignes de services

Le Groupe Consultatif sur la Ligne de Services donne de la visibilité aux Canadiens et aux Canadiennes sur les performances et leur permet d'être entendus lors de l'établissement de priorités pour les Lignes de Services programmatiques. Les lignes de services programmatiques sont constituées par l'Académie, le programme de prix, bourses et reconnaissances, le Centre d'Excellence en Intelligence et par le programme de livres et de conférences.

Répondant aux stratégies et priorités globales établies par la Fondation Intelligence, le Groupe Consultatif sur la Ligne de Services donne à la Fondation Intelligence une perspective à la fois large et en profondeur sur les tendances et opportunités. Sous la responsabilité du Vice-président de la Fondation Intelligence, chaque groupe rend des comptes sur les performances de sa ligne de services et avise sur ses priorités, stratégies et plans.

Nommés par le Président de la Fondation Intelligence, les membres du groupe Consultatif incluront la représentation, tel qu'approprié pour chaque ligne de services, de citoyens du Canada.

Les termes de référence détaillés seront développés en consultation avec les Canadiens et les Canadiennes dans les limites définies ci-dessus.

CADRE DE GESTION FONDATION INTELLIGENCE

